

AAP S'occuper l'alimentation en eau potable pour les collectivités

Dossier de la rédaction de H2o
December 2023

Dans un contexte de changement climatique de plus en plus marqué, et suite à une sécheresse 2022 exceptionnelle, le gouvernement a mis en place en mars 2023 un plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau dit "Plan Eau". Notamment la mesure 14 du plan eau vise à soutenir les investissements importants des collectivités pour réduire les fuites dans les réseaux "points noirs" (dont les rendements sont inférieurs à 50 %) et pour sécuriser l'alimentation en potable (notamment des communes ayant connu des tensions en 2022). Aussi, l'objectif visé par le présent appel à projets est d'accompagner, dès 2023, la mise en œuvre de cette mesure, en soutenant de manière ciblée et exceptionnelle les investissements nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, en ciblant les collectivités les plus vulnérables aux ruptures d'alimentation en eau potable, ainsi que les investissements nécessaires à la réduction des fuites dans les réseaux "points noirs".

Départ des dossiers 2024 - 15 mai 2024